

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2014

Avant de débiter la séance, le Maire informe le Conseil Municipal (CM) des décès de Madame MAURY, qui vendait les fraises sur le marché du dimanche matin et de Monsieur BORIE, gendre de Michel VERGNOLLE.

Marchés de maîtrise d'œuvre Traverse du Bourg d'Aillac

Le Maire fait le point sur l'avancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux à Aillac : 17 candidatures ont été reçues, parmi lesquelles 3 seront admises à présenter une offre d'honoraires pour ce projet. Les candidatures étaient notées sur 100 avec des critères de qualité de conception, de références, de degré d'expérience, moyens humains et matériels. Les 3 retenus sont : Coq Lefrancq avec Albrand (Sarlat) avec 79 points, A2i Iché Ingénierie avec Sarl Saltus (Saint Pardoux la Rivière) avec 74 points et Bureau Espaces (Périgueux) avec 73 points.

Le Maire souligne la qualité du travail de l'ATD 24 et l'objectivité de la procédure et de l'analyse. Les candidats seront informés par mail le lundi 20.10.2014. Le CM valide à l'unanimité le choix des 3 candidats retenus.

Projet extension bibliothèque et salle du CM

Le Maire présente les nouveaux plans du Cabinet Coco Architecture avec une structure légère en bois.

Le CM, à la majorité, par 17 voix pour et 1 abstention, valide les nouveaux plans et autorise le dépôt du permis de construire.

Personnel communal : recrutement d'un contrat aidé

Le Maire fait part de la possibilité de recruter un agent en contrat aidé sur la base de 24 h / semaine pour 1 an à compter du 1^{er} novembre 2014. Cet agent assure le transport scolaire tous les jours de classe et travaille avec les services techniques les lundis, mercredis matins et vendredis. Les aides de l'Etat seraient de 85 % sur la base de 20 h hebdomadaires. Le CM accepte à l'unanimité le recrutement dans les conditions ci-dessus.

Indemnité de conseil du comptable du Trésor

Le CM accepte à l'unanimité de verser l'indemnité totale pour l'exercice 2014.

Reprise de concession en état d'abandon

Christian SOUGNOUX explique au CM la procédure de reprise de concession en état d'abandon et demande au CM d'autoriser la reprise d'une concession dans le domaine de la commune et qui pourra ensuite être revendue. Cette procédure serait l'une des dernières car cela a un coût pour la commune et le nouveau cimetière compte environ 90 concessions.

Le CM autorise à l'unanimité le maire à reprendre ladite concession dans le domaine communal.

Travaux sur les lignes électriques

Patrick TREILLE informe le CM que le SDE 24 accorde des subventions aux communes pour le remplacement de fils électriques nus par des gros câbles. Le secteur de la Ramade est concerné ; par ailleurs, il faut vérifier si d'autres secteurs ne seraient pas concernés. Le CM accepte à l'unanimité de demander le remplacement des fils au SDE 24.

Point sur les dossiers en cours

TAP : Monique TREFEIL et le Maire font part de plusieurs informations :

- le projet de loi de finances 2015 prévoit la suppression du fonds d'amorçage de 50 € / enfant / an pour le financement des TAP. Par ailleurs, le gouvernement a imposé les 5 jours de classes et impose désormais des demi-journées de formation pour les enseignants sur le temps scolaire, notamment le mercredi matin 8 octobre pour notre département. Ce jour-là, le CG 24 n'a pas assuré le transport scolaire donc l'école était fermée et c'est le centre de loisirs qui a pris le relais pour les parents qui ne pouvaient faire garder leurs enfants, mais cela a un coût pour les familles.

Le Maire propose que le CM prenne une délibération pour s'insurger contre la disparition du fonds d'amorçage et contre les demi-journées de formation imposées aux écoles et communes. Le CM accepte à l'unanimité.

- réunions pour faire le point sur les TAP : avec le personnel communal et les intervenants le jeudi 06.11 à 17h00 à l'école, avec les parents le jeudi 13.11 à 17h30 à la salle des fêtes, prochain Conseil d'Ecole le jeudi 20.11 à 18h00 à l'école.

- bilan financier des TAP : le montant des dépenses pour les travaux de remise en état de l'ancien logement et l'achat de mobilier s'élèvent à plus de 56 000 € TTC.

Maison Doussot : des travaux de décrépiage et de joints sont en cours, beau travail réalisé en régie.

EHPAD Saint Rome : le déménagement a eu lieu le 07.10 dans la matinée, avec un buffet froid à midi pour les résidents, le personnel, les déménageurs et les familles. Le prochain CA est prévu le 20.11 à 14h00. Une Directrice à plein temps entrera en fonction le 01.01.2015.

Compte-rendu des commissions

Commission santé et numérique CCPF : Catherine MERLOT fait part de plusieurs informations : la demande de soins augmente, la CPAM de la Dordogne réalise des actions pour la valorisation des Maisons rurales de Santé et le

développement de la télémédecine notamment dans les maisons de retraite mais la tarification de ces consultations n'est toujours pas décidée.

SDE 24 : Jean-Paul LABATUT fait part des différentes compétences et aides financières du SDE 24 ; les documents sont communicables sur demande à la Mairie.

Conseils Communautaires CCPF : Séance du 22.09.2014 au nouvel EHPAD de Carsac : les thèmes abordés sont la voirie, la petite enfance avec la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'ensemble du territoire de la CCPF pour la création de structures d'accueil de la petite enfance.

Séance du 13.10.2014 : les thèmes abordés sont l'étude petite enfance dont le coût est estimé à 6 000 € HT, le SPANC avec l'harmonisation des tarifs et des procédures, les chenils, le nouvel emploi d'agent de développement touristique et le projet à la Gare de Rouffillac de Carlux où sont prévus une antenne de l'OT en plus de celle de Salignac, les ateliers techniques ainsi que les bureaux du SPANC.

Questions diverses

Service d'alerte de météo France : service gratuit, abonner la commune et transmettre les coordonnées à Jean-Pierre TRAVERSE, correspondant sécurité de la commune.

Location cabinet médical Maison Carrier : le Maire fait part d'une demande d'aide à l'installation pour la location d'un cabinet par un psychologue et une psychomotricienne libéraux. Le CM décide à l'unanimité, comme pour les précédentes installations, d'accorder la gratuité du loyer pendant les 6 premiers mois.

Courriers de remerciements : Organisation du Fest' Ecolo le 27.09 pour le travail accompli par la mairie et les employés communaux ; Comité Handisport pour la manifestation du 30.08 pour l'aide logistique ; les Restaurants du Cœur pour la subvention de 300 €.

Cérémonies du 11 novembre : Jacques HURTAUD fait part que l'exposition sur la commémoration du centenaire de la 1^{ère} GM est presque terminée, réalisée avec Pierre LAUVIE, elle sera accrochée le 03.11 pour 15 jours ou 3 semaines.

L'inauguration de l'exposition aura lieu le 11.11 à 10h00 avec café et viennoiseries suivie des traditionnelles cérémonies aux monuments aux morts à Carsac 11h00 et Aillac 11h30 avec apéritif de clôture.

Roland ARTUS évoque le problème des frelons asiatiques, il est dommage que la destruction des nids ne soit pas prise en charge par la CCPF ou la commune. Le Maire répond que cela devrait être pris en charge par l'Etat et au niveau national.

Christian SOUGNOUX et Alain DEZON font part de la demande de limitation de la vitesse à 30 km/h autour du lotissement de la Pêcherie. Une limitation à 30 km/h hors agglomération n'étant pas possible sauf conditions particulières, il est décidé d'installer deux panneaux « Attention Enfants ».

Le prochain CM est fixé au vendredi 28 novembre 2014 à 18h30.

La séance est levée à 00h30.

A Carsac-Aillac, le 21 octobre 2014